

Petit Déjeuner-Débat – Hôtel SOFITEL le Jeudi 29 Octobre 2009

«L'Algérie a-t-elle besoin d'un small business act ?»

ou

Comment mettre la PME au cœur des politiques publiques ?

Revue de Presse



Samedi 31 Octobre 2009

Hafid Mesbah

Secteur de la PME

La transition ne peut se faire sans une formation de qualité

Le Small Business Act (SBA) est une loi adoptée par le Congrès américain en 1953. Elle consiste en un ensemble de principes et de mesures concrètes guidant la conception et la mise en œuvre des politiques publiques en vue de promouvoir un environnement juridique et administratif favorable aux PME.

«L'Algérie a-t-elle besoin d'un Small Business Act ?» ou comment mettre la PME au cœur des politiques publiques ? Tel est le thème abordé lors d'un petit déjeuner débat animé jeudi passé à l'hôtel Sofitel d'Alger par le professeur et économiste, Abdelhak Lamiri. Organisé par le Cercle pour l'Action et la Réflexion autour de l'Entreprise (CARE), avec le soutien de la Fondation Friedrich Naumann (Allemagne), la rencontre a réuni une trentaine d'hommes d'affaires algériens et des responsables d'institutions publiques telles que le ministère de la Petite et moyenne entreprise et de l'Artisanat et l'Agence algérienne pour la promotion des exportations (Algex), et ce, afin de discuter des voies et moyens qui permettront à l'entreprise algérienne, notamment de type PME, à trouver la place qui est la sienne dans l'environnement économique régional, pour ensuite ressortir avec des recommandations.

En fait, le Small Business Act (SBA) est une loi adoptée par le Congrès américain en 1953. Elle consiste en un ensemble de principes et de mesures concrètes guidant la conception et la mise en œuvre des politiques publiques en vue de promouvoir un environnement juridique et administratif favorable aux PME. Ce dispositif de «préférence PME» a par la suite été repris par les politiques économiques européennes et plus tard asiatiques, comme c'est le cas en Chine et en Corée du Sud, compte tenu de son potentiel en matière de création d'emplois et de cohésion sociale. Pour ce qui est de notre pays, cela peut être réalisable, a relevé le professeur Lamiri «à condition que les pouvoirs publics décident de réorganiser sérieusement les institutions et d'orienter les ressources humaines et financières vers le développement du secteur de la PME». A ce sujet, l'invité du CARE a estimé que la mutation pour laquelle s'est engagé notre pays pour passer d'une économie dirigée vers une économie de marché doit nécessairement être suivie de la transformation de l'administration bureaucratique en une administration experte.

D'ailleurs, l'exemple de l'inexistence de crédits pour les entreprises leur permettant d'acquérir du foncier en est la criante illustration. Au cours des débats, la question pertinente qui revenait sur toutes les lèvres était celle de savoir par quoi commencer pour redonner à l'entreprise la place qu'elle mérite. Sur cette question, l'universitaire a répondu académiquement en parlant de l'ordonnancement des réformes. Selon lui, «il est impossible de réussir une transition avec un secteur de formation aussi en retard que le nôtre», et d'ajouter : «Il faut un plan Marshall pour mettre à niveau nos universités, instituts et centres de formation qui sont actuellement en déconnexion avec le monde économique». Ainsi, l'orateur a suggéré de créer des business-schools, des technopoles publiques ou privées et de doter chaque commune d'un incubateur. Ensuite, il faudrait avoir une vision claire sur l'orientation à prendre et avoir un rêve économique. «Les pays de l'Europe de l'Est ont comme rêve celui de rejoindre l'UE et ont développé des mécanismes pour y parvenir. A nous d'en faire autant», dit Lamiri.

Sur le plan statistique, il faut retenir que l'Algérie compte quelque 420 000 PME et que 25 000 nouvelles sont créées chaque année au moment où 5 000 autres disparaissent. Lamiri estime que l'Algérie doit atteindre le nombre de 1,5 million de PME pour réaliser ses objectifs en matière de création d'emplois et de richesses.



Samedi 31 Octobre 2009
Ahmed MESBAH

L'AVEU DU MINISTÈRE DE LA PME EST SANS APPEL **Toutes les politiques ont échoué**

Madame Ouahiba Moumène, la directrice d'études au ministère de la PME et de l'Artisanat, a admis que toutes les politiques mises en oeuvre par cette institution pour encourager les petites entreprises se sont soldées par un échec. «*Il faudrait qu'on se pose à nouveau la question de savoir pourquoi*» et de préparer de nouveaux plans, a-t-elle indiqué.

Cette déclaration a été faite avant-hier lors du débat qui a suivi la conférence prononcée à Alger par le professeur Abdelhak Lamiri. C'est le Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise (Care) qui regroupe aussi bien des sociétés publiques que privées qui a organisé cette conférence-débat. Le titre de la rencontre ne laisse aucun doute sur les mobiles des organisateurs. «*L'Algérie a-t-elle besoin d'un small business act ou comment mettre la PME au coeur des politiques publiques?*» est, en effet, l'intitulé de la conférence.

La responsable du ministère de la PME a esquissé quelques explications pour justifier son constat. Selon elles, les décisions prises n'ont pas eu d'effet car les patrons ne veulent pas du tout entendre parler de réforme. Les banques n'ont pas été épargnées par cette responsable. Elle pense qu'elles ne financent pas assez l'entreprise.

Le troisième acteur économique à faire les frais des critiques de la directrice d'études n'est autre que l'Etat ainsi que d'autres institutions. Elle précise que la plus grande erreur est celle d'avoir pensé que l'encouragement de la PME est la seule affaire du ministère de la PME alors que selon sa vision, plusieurs instances ont une responsabilité dans cette quête.

Ce n'est pas Zaïm Bensaci, président du Conseil national consultatif de la PME qui allait démentir cette responsable. Bensaci donne au contraire un exemple de l'incurie du système. Il annonce que l'Agence nationale de promotion de la PME n'a été d'aucun effet sur l'entreprise.

Madame Ouahiba Moumène utilise la même terminologie en disant que les décisions du ministère n'ont pas eu d'effet. Abdelhak Lamiri a étayé ce constat par les chiffres. Il précise que pour résorber le chômage il faut un million et demi de PME lorsque moins d'un demi-million d'entreprises existent actuellement. Il précise qu'une légalisation aussi favorable soit-elle à l'instar du small business act ne peut être efficace si une coordination n'est pas opérée entre les pouvoirs publics et les opérateurs économiques. Il est expliqué que le small business act est le nom d'une loi américaine qui encourage les PME allant même jusqu'à leur accorder la priorité dans certains marchés commandés par l'administration américaine. C'est l'un des résultats auxquels veulent parvenir les chefs d'entreprise algériens.

Actuellement, une préférence de 15% est accordée aux sociétés locales et ce taux sera peut-être relevé à 20% lors de la révision prochaine du Code des marchés publics. La loi américaine est aussi définie comme un ensemble de principes et de mesures concrètes, guidant la conception et la mise en oeuvre des politiques publiques en vue de promouvoir un environnement juridique et administratif favorable aux PME.

Ce n'est pas qu'aux Etats-Unis que ce principe existe, car il a essaimé dans d'autres pays. Ces derniers ont opté pour un cadre réglementaire assumant la préférence PME compte tenu de son potentiel de création d'emplois et de cohésion sociale.

Le Temps

D'ALGERIE

Par Farouk Belhabib

L'ECONOMISTE ABDELHAK LAMIRI, LORS D'UNE RENCONTRE DU CARE «Un pays qui se développe, c'est celui qui écoute son intelligence»

C'est un constat peu reluisant qu'a dressé jeudi le docteur Abdelhak Lamiri sur la situation des PME en Algérie. Invité par l'association le Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise (Care) et la fondation Friedrich Naumann à une rencontre-débat à l'hôtel Sofitel d'Alger, le professeur Lamiri a relevé les principales difficultés et contraintes auxquelles se heurtent les patrons des petites et moyennes entreprises.

Sous le thème générique «L'Algérie a-t-elle besoin d'un small business act ? Ou comment mettre la PME au cœur des politiques publiques ?», l'économiste Abdelhak Lamiri a présenté une communication devant une assistance composée de chefs d'entreprise, de responsables d'institutions publiques, à l'instar du DG de l'Algex, Mohamed Benneni, et du directeur du Conseil national consultatif de la PME, Zaïm Bensaci, ainsi que des experts.

Le small business act (SBA) est défini comme une ensemble de principes et de mesures concrètes guidant la conception et la mise en œuvre des politiques publiques en vue de promouvoir un environnement juridique et administratif favorable aux PME. Né aux Etats-Unis, ce concept a été adopté par de nombreux pays en assumant la préférence PME, compte tenu de son potentiel de création d'emplois et de cohésion sociale.

L'Allemagne demeure un exemple type de ce modèle qui a fait du développement de la petite et moyenne entreprises son cheval de bataille, ce qui lui a valu le titre du premier exportateur à l'échelle mondiale depuis de longues années. L'Algérie a affiché des ambitions en la matière avec un objectif de création de 1,5 million de PME à l'horizon 2014. Des dispositions ont été prises pour améliorer l'environnement juridique et administratif.

Des actions de soutien ont été mises en œuvre à travers la création de fonds de garanties, des programmes de mises à niveau et des facilitations bancaires. Les efforts déployés dans ce domaine restent cependant insuffisants, selon le président de l'Insim, relevant que seulement 7 à 9% des ressources de l'Etat sont octroyés aux PME.

Le tissu institutionnel intervenant dans la promotion des petites et moyennes entreprises souffre d'un dérèglement et d'une incohérence dans les actions engagées en faveur du secteur de la PME. «Les autorités veulent créer des sociétés comme de véritables champions économiques.

C'est une action importante mais il faudrait savoir quelle est la place qui sera accordée à la PME ?», s'interroge l'invité du Care.

Dans son exposé, le docteur Lamiri a axé sur les facteurs exogènes et endogènes influant sur le domaine de la PME. Au titre des éléments exogènes, il est revenu sur les allocations des ressources, le marché parallèle et la contrefaçon, les produits financiers et l'accès à l'immobilier, ainsi que les qualifications humaines.

S'agissant de l'aspect d'accompagnement, il a souligné que l'administration est encore défavorable à l'investissement, tandis que dans les pays qui «ont réussi la transition économique» l'administration est gérée par des experts. Les produits financiers sont, quant à eux, inadaptés aux besoins des investisseurs.

En ce qui concerne, les qualifications humaines, l'économiste a noté qu'«il est quasiment impossible à un pays de réussir des politiques macroéconomiques avec un secteur de formation très en retard». Pour le professeur, la formation des ressources humaines est la première action d'un pays engagé dans une transition économique.

«La Chine a créé 7000 instituts Harvard de très haut niveau mieux que ceux des Etats-Unis. Il nous faut un plan Marshall afin de mettre à niveau les universités algériennes. Mais pour cela, il faudrait une volonté politique forte», a-t-il estimé.

Facteurs endogènes

Au titre de facteurs endogènes, le docteur Lamiri a insisté sur le management de l'intelligence, le benchmarking, ainsi que la productivité. «Les pays qui se développent sont ceux qui savent écouter leurs intelligences», a tenu à ajouter le président de l'Insim, tout en soulignant que «les PME algériennes sont éparpillées entre les différentes organisations patronales, ne constituant pas une force», fait-il remarquer.

Pour Abdelhak Lamiri, l'Algérie n'a pas encore réussi sa transition économique, contrairement à certains pays comme la Tunisie, la Corée du Sud et la Chine, devenus aujourd'hui des nations émergentes avec une économie compétitive à l'échelle locale et internationale. C'est pour cette raison qu'il a recommandé, entre autres, une bonne gouvernance interne et externe, de l'ingénierie globale et un plan stratégique avec des objectifs précis. «Il faut avoir les bonnes personnes pour exécuter ces politiques de développement», a-t-il également soutenu.

Les efforts à déployer sont gigantesques car l'Algérie demeure à la traîne en matière de création d'entreprises, a-t-il expliqué, en avouant que pour 100 000 habitants, seulement 55 entreprises sont nées annuellement, tandis que des pays de la même envergure que l'Algérie créent 244 entreprises pour une population de 100 000 habitants.

«Certes, il y a eu des améliorations en matière de procédures de création d'entreprises, mais il ne faut pas oublier que les autres pays ont pris de l'avance par rapport à nous», a tenu à rappeler le docteur Lamiri, ajoutant qu'il faudrait 1,5 million de PME pour résorber le problème du chômage et améliorer la compétitivité de l'économie nationale.

Lors des débats, les intervenants ont relevé particulièrement l'absence de dialogue entre les décideurs politiques et économiques, la jeunesse du secteur privé (environ 15 ans), ainsi que la concentration des politiques publiques sur les réformes macroéconomiques et les plans de développement des infrastructures.

A ce propos, le docteur Lamiri a affirmé que l'Etat a mobilisé 300 milliards de dollars dans le cadre des trois plans quinquennaux (2001-2004/2005-2009/2010-2014) pour le développement des infrastructures. «On aurait dû mobiliser cet argent pour la formation des ressources humaines et la PME», a-t-il souhaité. Cependant, le DG d'Algex a tenu à signaler que «le développement de la PME ne se fera pas par des injonctions mais par la spontanéité et la nécessité».

«La LFC va produire des effets positifs»

En marge de la rencontre-débat sur le thème «L'Algérie a-t-elle besoin d'un small business act ? Ou comment mettre la PME au cœur des politiques publiques ?», l'économiste Abdelhak Lamiri a bien voulu répondre à nos questions, notamment celles sur la loi de finances complémentaire qu'il considère comme positive.

La loi de finances complémentaire 2009 continue de soulever des réactions peu favorables chez des opérateurs économiques. Quel est votre point de vue ?

A travers cette loi de finances, les autorités veulent donner un nouveau message aux opérateurs économiques. L'Etat veut donner beaucoup plus d'importance et de ressources aux entreprises qui vont produire qu'à celles qui veulent plutôt importer. C'est une bonne chose et ce message va petit à petit produire ses effets. Les entreprises versées dans la production et les services vont créer de l'emploi et de la valeur ajoutée. Cependant, il y a des choses à améliorer dans la loi de finances.

D'abord, il faudrait améliorer une meilleure communication avec les opérateurs. Des entreprises avaient signé des contrats avant les décisions prises dans le cadre de ce texte. L'Etat aurait dû donner le temps aux entreprises pour s'adapter aux nouvelles dispositions. Il fallait également distinguer entre les opérateurs versés dans l'importation de produits finis et ceux investis dans l'importation des matières premières pour produire. Cela permettrait d'avoir des améliorations.

S'agissant des mesures sur l'investissement et le capital (51% pour l'opérateur local et 49% pour l'étranger), il faut dire qu'elles ne sont pas vraiment nécessaires. C'est des articles que nous aurions dû éliminer parce qu'il faut tenir compte des rentrées en devises de l'investisseur. Et si un investisseur exporte à partir de l'Algérie pour une somme de 500 millions d'euros et prend 100 millions d'euros de dividendes, je ne vois pas où est le problème. C'est vraiment du superflu cette histoire de capital.

Quel constat faites-vous de l'état de l'économie algérienne à l'heure actuelle ?

L'économie algérienne n'est pas encore sur la bonne voie. Nous n'avons pas une croissance soutenue par l'économie. Notre taux de croissance de 5 à 6% est généré par les ressources injectées par l'Etat dans l'économie. La bonne économie est celle qui crée de la croissance par elle-même.

Ce sont les entreprises et les banques qui font des bénéfices et réinvestissent pour créer de la croissance. Chez nous, c'est l'Etat qui injecte des ressources dans l'économie. Mais le jour où les prix du pétrole seront bas, l'économie va retourner à un taux de croissance zéro. Il faudrait changer cette tendance.

Les autorités ont multiplié les interventions en faveur des entreprises publiques. Après le sauvetage des entreprises stratégiques, on évoque la réhabilitation des sociétés de l'agroalimentaire. Quelle analyse faites-vous de cette démarche ?

L'Etat peut s'impliquer dans les entreprises stratégiques lourdes telles qu'Air Algérie, la SNTF, Sonelgaz et Sonatrach et à la limite les banques et des entreprises qui peuvent exporter des produits électroniques. Franchement, il faudrait que l'Etat reste présent dans les entreprises stratégiques.

S'agissant de l'agroalimentaire, c'est un secteur qui est laissé aux privés dans toutes économies de marché. L'Etat ne fera pas mieux que le secteur privé.

Propos recueillis par Farouk B.



Samedi 31 Octobre 2009
Badreddine Khris

Entreprise

L'Algérie a besoin de 1,5 million de PME

La mise en œuvre des réformes et la priorisation des décisions sont les deux principes sur lesquels doit s'appuyer la politique économique du pays.

L'Algérie a besoin d'au moins 1,5 million de petites et moyennes entreprises pour lutter d'une manière efficace contre le chômage et développer l'économie nationale. Près de 30 000 PME sont créées chaque année alors qu'entre 3 000 et 9 000 autres disparaissent annuellement. Les 420 000 existantes représentent ainsi un taux faible par rapport aux multiples besoins recensés dans le pays. C'est dire que les efforts consentis jusque-là par l'État restent insuffisants. Certes, il est enregistré de nos jours quelque 55 entreprises/100 000 habitants/an contre à peine 20 unités/100 000 habitants/an durant les années 1990.

Il n'en demeure pas moins que cette avancée ne pèse en rien devant les performances réalisées par les pays qui ont un même niveau de développement que l'Algérie. Au sein de ces nations, l'on dénombre 240 entreprises/100 000 habitants/an. Ce qui représente plus que le quadruple de la moyenne dans notre pays. Les raisons de cette contre-performance et les solutions à y apporter ont été les principales questions abordées au cours d'un rencontre organisée jeudi par le Cercle pour l'action et la réflexion autour de l'entreprise (Care) avec le soutien de la Fondation Friedrich Naumann. Abdelhak Lamiri, économiste, a développé le thème de l'opportunité d'un Small business act ou comment mettre la PME au cœur des politiques publiques.

L'animateur a mis l'accent dans son intervention sur la nécessité de l'ordonnement des réformes. Le basculement d'une économie administrée à celle de marché, recommande, insiste M Lamiri, de prioriser les actions à entreprendre. Ainsi, pour lui, il est primordial de qualifier de prime abord la vision que l'on se fixe. Chaque pays, schématise-t-il, a un rêve, une grande ambition autour desquels toutes les énergies seront mobilisées. Il cite, à titre d'illustration, l'exemple de la Malaisie qui a pour objectif de devenir un pays développé en 2020. La deuxième priorité de M. Lamiri concerne les ressources humaines. Il parle essentiellement de recyclage de près d'une année dédié aux hauts cadres. "Une stratégie ne vaut rien s'il n'y a pas des personnes compétentes pour la développer", avoue-t-il. Une meilleure architecture institutionnelle est l'autre condition avancée par l'économiste. Il s'agit de mettre en place les institutions adéquates et efficaces pour atteindre les objectifs tracés.

Abdelhak Lamiri qui est aussi président du groupe Insim, évoque par ailleurs, un problème de "sociologie politique". Les politiciens devront, selon lui, s'occuper uniquement de la chose politique et laisser les aspects technico-économiques aux économistes et experts spécialisés. Car, ajoute-t-il, la "politique pollue les décisions économiques". Plus explicite, il pense que sur des questions techniques, si le politique décide à la place de l'économiste, "cela donnera lieu à une économie surpolitisée et surbureaucratisée".

M. Lamiri estime que la solution réside aussi dans ce qu'il appelle une "ingénierie globale". En termes plus clairs, c'est d'impliquer tous les ministères et autres institutions dans une stratégie commune et globale en engageant le pays entier dans une même direction. "Laisser le soin à chaque département ministériel de définir sa propre stratégie est une erreur et engendre une incohérence totale", affirme le conférencier. Une concertation dense et permanente est en outre l'autre problématique soulevée par le président du groupe Insim. Et dans notre pays, une absence de dialogue flagrante est remarquée entre les différents acteurs politiques d'une part et économiques de l'autre. Le développement d'un tissu de PME passe aussi par la création de lobbies. Or, les diverses organisations et représentants des PME sont éparpillés. Ce qui a fait dire à M. Lamiri que le "processus de lobbying est plus faible que le processus syndical". En ce qui concerne le Small Business Act, il est défini comme étant un instrument contenant un ensemble de principes et de mesures concrètes guidant la conception et la mise en œuvre des politiques publiques en vue de promouvoir un environnement juridique et administratif favorable aux PME.